



L'Université d'Angers comprend huit composantes :

- cinq UFR : Droit, Économie et Gestion ; Lettres, Langues et Sciences humaines ; Sciences ; Sciences médicales ; Sciences pharmaceutiques et Ingénierie de la santé ;
- un IUT ;
- deux départements : l'ISTIA et l'ESTHUA.

En 2001-2002, elle accueille 15 455 étudiants répartis dans deux villes : Angers (site principal avec plus de 15 000 étudiants) et Cholet. Elle compte 813 enseignants et 419 personnels IATOS.

## DES CHOIX STRATÉGIQUES

### Le positionnement de l'université

L'Université d'Angers se trouve dans une académie qui comporte deux autres universités : Nantes et le Maine. Or, toutes les trois connaissent aujourd'hui, après une forte croissance, une diminution du nombre de leurs étudiants.

L'université est, par ailleurs, confrontée au développement des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) ainsi que des sections de techniciens supérieurs (STS) publiques et privées.

Parallèlement, l'antenne universitaire de Cholet se trouve dans une situation délicate du fait de la forte baisse de ses effectifs et de l'incertitude qui pèse sur le développement de son IUT.

Cette inversion de tendance en termes de flux, combinée à l'arrivée d'un public plus hétérogène que par le passé, doit conduire l'université à une plus grande complémentarité avec les autres établissements universitaires. De même, l'université devra opérer des choix en termes d'offre de formation et de recherche, tout en développant ses partenariats.

En interne, l'Université d'Angers doit mesurer l'impact qui résulterait d'un nouvel accroissement de ses formations professionnalisantes. En effet, à l'instar de nombreuses autres universités françaises, elle a fait le choix d'une forte augmentation de ces cursus avec, il faut le reconnaître, une qualité de ces filières. Cependant, aujourd'hui, l'Université d'Angers doit s'interroger sur la poursuite de cette stratégie qui pourrait, à terme, poser un problème de lisibilité et de moyens à l'institution dans son ensemble, mais également à certains champs disciplinaires qui voient leurs effectifs décroître de façon sensible.

### Le gouvernement et la démarche contractuelle

L'Université d'Angers s'est dotée depuis 1984 de structures de pilotage qui fonctionnent : le président dirige, le Conseil d'administration délibère, assisté par le Conseil scientifique et le Conseil des études et de la vie universitaire, chacun dans son champ de compétence, avec un travail en commissions.

Globalement, on peut caractériser de façon positive l'action de l'administration : dans différents domaines, elle a exercé et pratiqué une gestion rigoureuse qui a abouti à des résultats significatifs.

L'université mène une politique financière avisée et a pu bénéficier d'un accroissement très appréciable de ses surfaces bâties. En ce qui concerne la politique des personnels, nonobstant les difficultés dues au sous-encadrement, elle doit poursuivre les actions qu'elle a engagées en termes de gestion prévisionnelle des emplois et revenir à une meilleure maîtrise du volume des heures complémentaires.

Le contrat quadriennal 2000-2003 oriente la politique de l'établissement autour de quatre priorités axées sur l'offre de formation, la pédagogie et l'accompagnement de l'étudiant, la recherche, le pilotage stratégique des moyens.

On retrouve une continuité naturelle entre ce contrat et le précédent sur les orientations de politique générale tout en constatant certaines évolutions, dont l'importance accordée à la formation diplômante professionnalisée et à l'ouverture internationale. De plus, on note une approche plus qualitative des problèmes et une volonté affichée de veiller à la qualité des solutions. Cependant, on peut s'interroger sur la mobilisation de la communauté universitaire dans cette démarche contractuelle. En outre, on ne peut que regretter que l'université n'ait pas accompagné plus largement sa mission de pilotage par un suivi des indicateurs inscrits dans son contrat.

### **L'accompagnement d'une politique d'établissement**

Deux domaines méritent d'être plus particulièrement soulignés en ce qui concerne l'aide apportée aux étudiants : d'une part, les actions menées en faveur de l'accueil des handicapés, d'autre part, les services rendus au titre de la médecine préventive.

Par ailleurs, l'Université d'Angers a encouragé la mobilité étudiante et enseignante ainsi que l'accueil des étudiants étrangers.

En outre, membre fondateur du consortium Couperin, l'Université d'Angers s'est lancée très tôt dans le développement des ressources électroniques et de l'informatique des bibliothèques. De plus, le Service commun de la documentation (SCD) a connu un important essor grâce à l'extension de la bibliothèque du site de Belle-Beille et à l'ouverture de la bibliothèque de droit sur le site de Saint-Serge.

Enfin, dès 1997, l'université a mis en place une culture très positive de l'évaluation en matière pédagogique. Elle a privilégié une approche progressive qui passe d'abord par l'évaluation des formations, puis par l'évaluation des enseignements.

## **LA RECHERCHE : UN SECTEUR EN EXPANSION**

L'implantation de la recherche est indéniable dans l'Université d'Angers : elle a fait l'objet d'une politique constante de développement depuis quelques années, avec une augmentation significative du nombre d'équipes labellisées, au nombre de 31 sur les

40 équipes existantes, dont notamment un doublement en sept ans des équipes associées aux grands organismes de recherche, qui sont maintenant au nombre de 14 (6 CNRS, 5 INSERM et 3 INRA).

Trois des services communs de l'université sont dédiés à la recherche ; ils sont ouverts à l'ensemble des équipes et reconnus comme plans pluriformations. L'université a, par ailleurs, créé une cellule de valorisation de la recherche, essentiellement dédiée aux contrats et à la prise de brevets.

Il n'existe que cinq DEA sur quinze en sceau propre. Mais l'école doctorale de site, créée en 2000, connaît un accroissement rapide du nombre d'inscriptions en thèse (262 en 2001 contre 183 en 1994) et des soutenances (48 en 2002, 25 en 1994).

Globalement, on constate un réel dynamisme du secteur recherche à l'Université d'Angers, parfois freiné par une lourde charge d'enseignement liée notamment au développement de filières professionnalisées, mais une question de fond doit néanmoins être posée : avec 40 équipes de recherche dans une université pluridisciplinaire de taille moyenne, comment concilier le foisonnement des thèmes de recherche et une visibilité nationale et internationale ?

En l'état actuel, et au-delà de la réussite réelle de la recherche, confirmée par une labellisation d'équipes et/ou l'association à de grands organismes dans plusieurs secteurs, comme le pôle végétal, le pôle santé, le pôle matériaux, le pôle de géographie humaine et sociale, etc., il apparaît que le nombre de secteurs de recherche ne suffit pas à qualifier à lui-seul l'université, en termes d'image, au rang des acteurs mondiaux de la recherche universitaire. Il montre certes la qualité, la diversité en même temps que les efforts de recentrage, mais il importe de dégager une vision thématique fédératrice regroupée prioritairement sur deux ou trois axes seulement qui, seule, pourrait projeter l'université sur le devant de la scène internationale.

Le CNE encourage l'université à poursuivre sa réflexion stratégique portant sur ses missions au regard, notamment, de la dimension de réseau universitaire, de regroupement international et d'insertion locale. Enfin, il recommande la mise en place d'un *visiting committee*.

## L'OFFRE DE FORMATION : UN PAYSAGE EN ÉVOLUTION

La poussée démographique des années 1980 et 1990 a permis à l'université de développer considérablement son offre de formation avec une forte priorité pour les formations professionnalisantes.

L'UFR Droit, Économie, Gestion comprend trois domaines. Tout en conservant son approche classique en enseignement et recherche, l'UFR a développé une offre de formation professionnalisée favorisant la collaboration des compétences des trois pôles qui la composent. Cependant, il existe une superposition entre certains diplômes des secteurs Économie et Gestion qui gagnerait à être revue dans le cadre du LMD.

Le département IMIS (Institut de maintenance immobilière et de sécurité) - ESTHUA (École supérieure de tourisme et d'hôtellerie de l'Université d'Angers) a un recrutement très large : 75% des étudiants sont extérieurs à l'académie, et 20% sont étrangers de 40 nationalités différentes. Dotés d'une approche par la réalité des métiers, les cursus proposés recouvrent cinq domaines de compétence : le tourisme et l'hôtellerie, la maintenance immobilière, les services, les loisirs et sports, la restauration-alimentation.

L'UFR de Lettres, Langues et Sciences humaines présente un équilibre entre formation disciplinaire et recherche, formations conduisant aux métiers de l'enseignement et formations hors métiers de l'enseignement, avec une variété des offres à l'intérieur de chaque département. L'érosion des effectifs étudiants, notamment en lettres classiques et allemand, constitue un point sensible.

Le passage au système du LMD (licence, master, doctorat) a suscité une floraison de projets qui témoigne de la vitalité des différentes composantes. Mais l'université devra veiller à éviter tout éparpillement des cursus et privilégier une volonté de lisibilité. Par ailleurs, une complémentarité doit être recherchée au niveau régional.

L'UFR Sciences est structurée en sept départements (dont la géographie) et douze laboratoires de recherche dont la plupart sont associés à de grands organismes. Le choix pédagogique offre un large éventail, mais les effectifs étudiants ont fortement baissé au cours des dernières années.

L'ISTIA (Institut des sciences et techniques de l'ingénieur d'Angers) comprend trois spécialités : qualité et sûreté de fonctionnement, automatisation et

informatique, innovations technologiques. Il regroupe un IUP Génie des systèmes industriels, des DESS ainsi que la deuxième année du DEUG Sciences et Technologies, mention STPI (Sciences et Techniques pour l'ingénieur), la première année étant préparée au sein de l'UFR Sciences.

L'UFR Sciences et l'ISTIA, tout en se recoupant partiellement, correspondent à des logiques différentes, mais avec le même souci de qualité. Deux problématiques se posent aujourd'hui :

- le découplage entre ces deux composantes ;
- le projet de transformation de l'ISTIA en école d'ingénieurs interne, dont les incidences devront être bien mesurées à un moment où, avec la mise en place du LMD et des masters, la création d'une école spécifique peut susciter des interrogations.

L'UFR de Médecine a mis en place de façon efficace la réforme du 2<sup>e</sup> cycle avec le souci de poursuivre l'amélioration d'un enseignement interactif. Une collaboration étroite existe avec l'UFR de Pharmacie. Les années récentes ont également vu le renforcement des liens avec les structures hospitalières. Cependant, faisant partie d'une université pluridisciplinaire, l'UFR de Médecine aurait intérêt à développer les possibilités offertes par cette pluridisciplinarité.

L'UFR des Sciences pharmaceutiques et d'Ingénierie de la santé comprend deux composantes : la pharmacie et l'ISSBA (Institut supérieur de la santé et des bio-produits d'Angers). L'offre de formation est large, et l'UFR a su valoriser les synergies et les complémentarités existant entre les deux pôles qui la composent ; plus du quart des "reçus-collés" de 1<sup>ère</sup> année de pharmacie poursuivent leurs études à l'IUP.

L'IUT comprend cinq départements (quatre à Angers et un à Cholet). Il s'est engagé depuis plusieurs années dans des activités de recherche et d'échanges internationaux. La validation des acquis professionnels y a été largement mise en oeuvre. En revanche, on ne peut que recommander à l'IUT de développer des filières par apprentissage en s'ouvrant à un partenariat avec les entreprises. L'IUT se trouve confronté à deux problèmes spécifiques majeurs : celui des locaux à Angers, et celui du devenir du seul département implanté à Cholet.

D'une façon générale, au niveau de l'université, on ne peut que constater le retard pris en termes de formation continue, ce qui est regrettable et incompréhensible, compte tenu de la volonté de professionnalisation affichée par l'établissement.

## **CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

Cette évaluation confirme le dynamisme de l'Université d'Angers qui a su s'imposer comme une université de plein exercice grâce à une démarche de progrès. Il convient, notamment, de saluer le développement de l'offre de formation et de la recherche ainsi que les actions entreprises en termes de pilotage de l'institution, d'évaluation des formations et de politique patrimoniale.

Cependant, l'Université d'Angers ne saurait en rester là. Elle devra :

- conduire une réflexion sur l'insertion de l'université dans son environnement et rechercher une complémentarité régionale avec les autres universités ;
- dégager une vision fédératrice de la politique de recherche, axée sur quelques grands thèmes ;
- déterminer des priorités dans le cadre du LMD pour éviter tout émiettement des cursus, renforcer la lisibilité de l'offre de formation et accroître la pluridisciplinarité ainsi que les synergies inter- et intra-composantes ;

- encourager un développement maîtrisé de la professionnalisation en veillant à préserver l'équilibre entre les cursus professionnalisés, les filières généralistes et la recherche ;
- développer la formation continue et l'apprentissage par des actions ciblées et l'ouverture à des partenariats extérieurs, ainsi que les formations par alternance ;
- adopter une position claire sur le devenir du site universitaire de Cholet (cette recommandation s'adresse tout à la fois à l'université et à l'autorité de tutelle).

Ces pistes d'amélioration permettront à l'université d'Angers de répondre mieux encore à ses missions, au bénéfice des étudiants et de l'ensemble de la communauté universitaire.

**La réponse du président de l'Université d'Angers  
figure dans le rapport du CNE p. 105**

**Ce rapport d'évaluation est consultable sur le site  
Internet du CNE : <http://www.cne-evaluation.fr>**

**Pour les données chiffrées et leur actualisation, se reporter au site Internet  
de l'Université d'Angers : <http://www.univ-angers.fr>**

Directeur de la publication : Gilles Bertrand / Rédaction : Marie-France Ponsot  
Conception graphique : Delphine Lecointre / Édition-diffusion : Francine Sarrazin

43 rue de la Procession - 75015 Paris  
Service de Documentation : (33) 01-55-55-62-49  
Télécopie : (33) 01-55-55-63-94